



MONTMORENCY

DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Secrétariat général

2019 - N°3

AMS/SRV

Publié le : 19 AVR. 2019

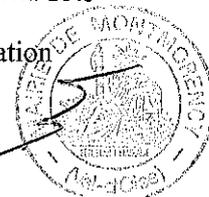
Certifié exact par le Maire,

Montmorency, le 19 AVR. 2019

Pour le Maire et par délégation

Le D.G.A.S.

Anne-Marie SORET



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
LE DIX-SEPT AVRIL A VINGT HEURES

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué le 11 avril 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BERTHY, Maire.

Présents :

Mme HOYAUX, M.ISARD, Mme MOREELS, M.GUIRAUDET, Mme FAURE, Mme REVET, Mme NOACHOVITCH, M.DAUX, M.ATTIA, M.OLIVIER, M.ASSARINI, M.THORY (à partir de 21h00), Mme DUHALDE, Mme BITRAN, M.BRIANCHON, Mme QUIRET, M.TAYBI, M.BORDERIE, Mme JOSSERAN, M.MANCEAUX, M.DETTON, Mme PIAZZI, Mme RIDIMAN, M.ESKENAZI, M.BERTHIER.

Absents excusés :

Mme LE GUERNProcuration à Mme REVET
M.GILLOTProcuration à Mme DUHALDE
Mme CREMIER-GUECHIProcuration à Mme HOYAUX
Mme BRAINVILLE.....Procuration à M.BRIANCHON
M.THORY.....Procuration à M.OLIVIER (jusqu'à 21h00)
M.GELLERProcuration à M.ASSARINI
M.BOUTRONProcuration à Mme PIAZZI
Mme PUZZUOLIProcuration à M.DETTON
Mme CHENETProcuration à Mme RIDIMAN

Absent :

M.PEREAULT

Secrétaire de séance :

M.ESKENAZI

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

DESIGNE M.ESKENAZI pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

DIRECTION DES MOYENS GENERAUX - FINANCES

1. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION FOOTBALL CLUB MONTMORENCY

Après exposé de Mme HOYAUX et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal à l'unanimité,**

DECIDE d'attribuer un acompte sur subvention au FCM de 15.000 € au 15 mai 2019 sous réserve de la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) à l'initiative du Bureau ou du Comité de direction et sous réserve, aux termes de cette AGE de l'élection d'un nouveau bureau,

DECIDE d'attribuer le solde sous réserve de présentation de comptes au format du Plan Général Comptable et sous réserve de l'établissement d'un plan de redressement solide et pluriannuel sur la base de relevés de comptes exhaustifs,

Association / organisme	Acompte sur subvention à verser au 15 mai 2019	Solde de la subvention 2019 à verser courant 2019
Football Club Montmorency (FCM)	15.000,00 €	30.000,00 €

PRECISE que cet acompte puis le solde seront attribués sous réserve de la présentation par cette entité d'une demande justifiée de versement,

PRECISE que si le montant de l'acompte versé dépasse le montant attribué au titre de l'exercice 2019, l'organisme devra procéder au reversement de la différence auprès de la Ville,

2. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA VILLE

Arrivée de M.THORY à 21h00.

Après exposé de Mme Le Maire et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal par 12 voix pour et 22 voix contre,**

SE PRONONCE CONTRE le vote du Budget primitif 2019 de la Ville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.



Michèle BERTHY
Maire *M. Berthy*
Vice-présidente du conseil départemental
Vice-présidente de la CA PV Forêt de montmorency